

Le 16 OCTOBRE 2024

Kypseli inaugure officiellement l'Espace Partagé de l'habitat inclusif du quartier des Justices, un projet innovant et humaniste au cœur d'Angers.

C'est au sein de l'habitat inclusif des 28 et 30 avenue de Galilée à Angers que les représentants de Kypseli ont inauguré officiellement un Espace Partagé*.



Financé à 100% par Kypseli et réalisé par la start-up angevine WoodVolum, cet espace partagé permet à tous les habitants de se rencontrer comme de participer à des activités de groupe.

***"L'idée maîtresse de l'Espace Partagé*, c'est vivre chez soi, mais pas tout seul.
L'espace partagé permet de disposer de moments de vie avec ses voisins."***

Grégoire DUPONT – Directeur Général de l'association Kypseli

Un projet inclusif et à taille humaine à Angers

"Pas de petit ou de grand projet pour Kypseli, mais des projets humains et utiles" indique le président de l'association Dominique Richard. Cet espace est déjà opérationnel depuis juin dernier et a demandé un investissement de 97 000 euros.

"C'est par le biais de cet espace commun que l'on arrive à ce que les habitants se rencontrent et découvrent, au travers des animations, de nouvelles choses."

Marc NICOSIA – animateur de l'habitat inclusif

Cet espace partagé vient compléter un ensemble de 8 logements déjà existants, il permet d'accueillir non seulement les habitants mais aussi le voisinage immédiat. Six voisins du quartier étaient présents à l'occasion de cette inauguration.



Une structure éco-conçue par la start-up WoodVolum

Sollicitée par Kypseli, l'entreprise angevine WoodVolum conçoit des studios de jardin en bois, éco conçus et avec le moins d'emprises sur le sol possible. D'une surface de 25 m², le studio en bois est posé sur des pieux de fondation, évitant l'usage d'une dalle en béton.

Etaient notamment présents :

- Madame Marie-Pierre Martin, vice-présidente du département de Maine-et-Loire, en charge du mieux vivre son handicap
- Monsieur Maxence Henry, conseiller communautaire, adjoint aux quartiers Roseraie et Madeleine/Justices/Saint-Léonard

CONTACT PRESSE | Danielle Iwaneko

de 9h00 à 12h30 Tél: : 02 41 43 54 22 Courriel : contact@kypseli.co

28, rue de la Gibaudière 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

* **L'habitat inclusif ou partagé** est une solution de logement pour les personnes âgées et les personnes handicapées, notamment. Cette forme d'habitat constitue une alternative à la vie à domicile isolée et à la vie collective en établissement. Les habitants y vivent dans des logements privatifs, tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale.

Photos libres de droits

Extérieur de l'Espace Partagé

<https://www.kypseli.co/wp-content/uploads/2024/10/habitat-partage-kypseli-1.jpg>

Intérieur de l'Espace Partagé

<https://www.kypseli.co/wp-content/uploads/2024/10/habitat-partage-kypseli.jpg>

<https://www.kypseli.co/wp-content/uploads/2024/10/habitat-partage-kypseli-2.jpg>

Madame Marie-Pierre Martin, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Maine-et-Loire, en charge du handicap et Monsieur Dominique Richard, président de l'association Kypseli.

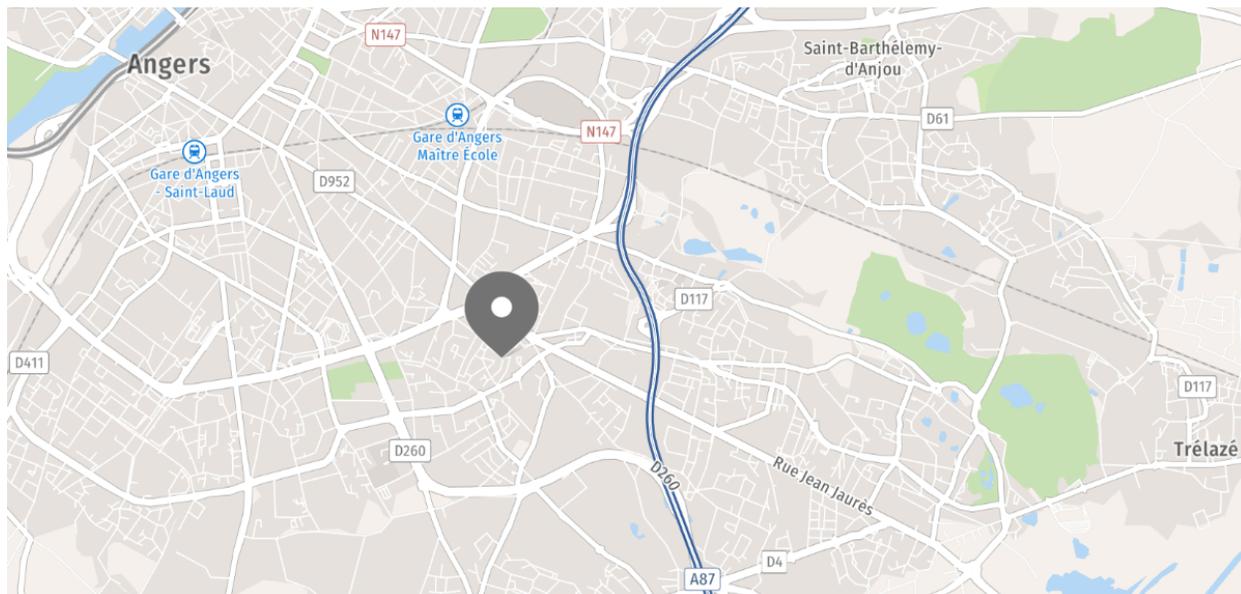
<https://www.kypseli.co/wp-content/uploads/2024/10/habitat-partage-kypseli-3.jpg>

Vidéo de présentation

Localisation de l'Espace Partagé

28 et 30 avenue de Galilée à Angers

<https://fr.mappy.com/plan#/30%20Rue%20Galil%C3%A9e%2C%2049000%20Angers>



Kypseli, c'est



Kypseli est membre de

